

Présentation du 9 décembre par Jacqueline Boreau Lt

Avis de décision publié par le ministère de l'Énergie des États-Unis le 1er octobre 2014

Voir rubrique "Decision". Ce projet a reçu l'autorisation du président des États-Unis (presidential permit), sous réserve du respect des conditions énoncées dans le rapport sur les impacts environnementaux (EIS - Environmental Impact Statement)

<https://www.federalregister.gov/articles/2014/10/01/2014-23421/record-of-decision-for-issuing-a-presidential-permit-to-champlain-hudson-power-express-inc-for-the#h-13>

Autorisation de la construction de la ligne de Champlain Hudson Power Express de la frontière canado-américaine à la ville de New York, 6 octobre 2014, pour le transport de 1000 MW d'électricité fournie par Hydro-Québec

<http://www.chpexpress.com/press-releases/100614.php>

313 P NP DM19.1

Projet à 735 kV de la Chamouchouane–
Bout-de-l'Île

6212-09-066